

L'ESSENTIEL Droits africains des affaires - N° 10 - 1 nov. 2018

À LA UNE

Adoption d'un Code foncier et domanial au Togo

Par Akodah Ayewouadan

OHADA

Les conditions de la nullité du procès-verbal d'un conseil d'administration et la révocation du directeur général

Par Étienne Nsie

Certitude, liquidité et exigibilité de la créance non subordonnées à l'accord du débiteur

Par Akodah Ayewouadan

CEMAC

De nouvelles obligations pour les plus grands établissements de crédit

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

Un règlement pour la survie des filiales bancaires après la liquidation de la société mère

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

Droits nationaux

République démocratique du Congo : adoption d'un cadre juridique applicable aux contrats de partenariat public-privé

Par Olivier Bustin

Angola : nouvelle loi relative à l'investissement privé

Par José Miguel Oliveira, Diogo Prado Alfaiate

Mali : la loi du 12 juin 2018 relative aux pratiques commerciales frauduleuses

Par Bréhima Kaména

Comores : considérations sur la loi du 19 juin 2017 portant création, organisation et fonctionnement des tribunaux de commerce

Par Ma-Nzeza Donat Mandiangu

Bénin : le régime juridique du bail à usage d'habitation domestique

Par Moktar Adamou

Bénin : la répression des infractions à caractère économique

Par Moktar Adamou

Cameroun : décret réformant la Caisse nationale de Prévoyance sociale

Par Ramsès Akono Adam

Cameroun : décret réglementant les marchés des entreprises publiques

Par Ramsès Akono Adam